



ANNE SALAMON, ANNE ROCHEBOUET
& CÉCILE LE CORNEC ROCHELOIS (DIR.)

LE TEXTE MÉDIÉVAL

De la variante à la recréation



LE TEXTE MÉDIÉVAL

De la variante à la recréation

Face à la conception d'une œuvre fixée et reproductible à l'identique, née avec l'imprimerie, la mobilité du texte apparaît comme une caractéristique de la production médiévale. La circulation de l'œuvre dans l'espace et dans le temps, d'un manuscrit à l'autre, d'un dialecte à l'autre, d'une langue à une autre sont autant de facettes de ce phénomène, depuis ses plus petites manifestations, à l'échelle des graphies ou du lexique, jusqu'à l'agencement général d'une œuvre ou d'un recueil.

Qu'on utilise le terme de « mouvance » à la suite de Paul Zumthor ou celui de « variance » selon l'expression de Bernard Cerquiglini, les fluctuations de la langue et des textes médiévaux ont depuis longtemps suscité l'intérêt des chercheurs. Cet ouvrage se propose de faire le point sur l'étude de la variation dans les travaux contemporains et de réfléchir à l'importance et au sens à accorder à cette instabilité en combinant diverses approches, tant philologiques, lexicographiques et littéraires que codicologiques ou iconographiques.

Illustration : *Fortune* : Arsenal 5193, fol. 229, Boccace,
Des cas des nobles hommes et femmes dans la trad. de Laurent de Premierfait.

LA MOUVANCE DU LIVRE IMPRIMÉ EN FRANÇAIS:
L'EXEMPLE DES INCUNABLES DU DE PROPRIETATIBUS RERUM

Christine Silvi

ISBN : 979-10-231-5242-5



CULTURES ET CIVILISATIONS MÉDIÉVALES

Collection dirigée par Dominique Boutet,
Jacques Verger & Fabienne Joubert

Précédentes parutions

- Les Ducs de Bourgogne, la croisade et l'Orient (fin XIV^e-XV^e siècle)*
Jacques Paviot
- Femmes, reines et saintes (V^e-XII^e siècles)*
Claire Thielliet
- En quête d'utopies*
D. James-Raoul & C. Thomasset (dir.)
- La Mort écrite.*
Rites et rhétoriques du trépas au Moyen Âge
Estelle Doudet (dir.)
- Famille, violence et christianisme au Moyen Âge. Hommage à Michel Rouche*
M. Aurell & T. Deswarté (dir.)
- Les Ponts au Moyen Âge*
D. James-Raoul & C. Thomasset (dir.)
- Auctoritas. Mélanges à Olivier Guillot*
G. Constable & M. Rouche (dir.)
- Les « Dictez vertueux » d'Eustache Deschamps.*
Forme poétique et discours engagé à la fin du Moyen Âge
M. Lacassagne & T. Lassabatère (dir.)
- L'Artiste et le Clerc. La commande artistique des grands ecclésiastiques à la fin du Moyen Âge (XIV^e-XVI^e siècles)*
Fabienne Joubert (dir.)
- La Dérision au Moyen Âge.*
De la pratique sociale au rituel politique
É. Crouzet-Pavan & J. Verger (dir.)
- Moult obscures paroles.*
Études sur la prophétie médiévale
Richard Trachsler (dir.)
- De l'écrin au cercueil.*
Essais sur les contenants au Moyen Âge
D. James-Raoul & C. Thomasset (dir.)
- Un espace colonial et ses avatars.*
Angleterre, France, Irlande (V^e-XV^e siècles)
F. Bourgne, L. Carruthers, A. Sancery (dir.)
- Eustache Deschamps, témoin et modèle.*
Littérature et société politique (XIV^e-XVI^e siècles)
M. Lacassagne & T. Lassabatère (dir.)
- Fulbert de Chartres précurseur de l'Europe médiéval ?*
Michel Rouche (dir.)
- Le Bréviaire d'Alaric.*
Aux origines du Code civil
B. Duménil & M. Rouche (dir.)
- Rêves de pierre et de bois.*
Imaginer la construction au Moyen Âge
C. Dauphant & V. Obry (dir.)
- La Pierre dans le monde médiéval*
D. James-Raoul & C. Thomasset (dir.)
- Les Nobles et la ville dans l'espace francophone (XII^e-XV^e siècles)*
Thierry Dutour (dir.)
- L'Arbre au Moyen Âge*
Valérie Fasseur, Danièle James-Raoul & Jean-René Valette (dir.)
- De Servus à Sclavus.*
La fin de l'esclavage antique
Didier Bondué
- Cacher, se cacher au Moyen Âge*
Martine Pagan & Claude Thomasset (dir.)

Cécile Le Cornec-Rochelois,
Anne Rochebouet, Anne Salamon (dir.)

Le texte médiéval

De la variante à la recréation

Ouvrage publié avec le concours de l'École doctorale V « Concepts et Langages » et l'EA4089 « Sens, texte, informatique, histoire » de l'université Paris-Sorbonne

Les PUPS, désormais SUP, sont un service général
de la faculté des Lettres de Sorbonne Université.

ISBN de l'édition papier : 978-2-84050-798-7
© Presses de l'Université Paris-Sorbonne, 2012

Maquette et réalisation : Compo-Méca s.a.r.l. (64990 Mouguerre)
d'après le graphisme de Patrick Van Dieren

Adaptation numérique : Emmanuel Marc Dubois/3d2s (Issigeac/Paris)
© Sorbonne Université Presses, 2025

SORBONNE UNIVERSITÉ PRESSES

Maison de la Recherche
Sorbonne Université
28, rue Serpente
75006 Paris

Tél. : +33 (0)1 53 10 57 60

sup@sorbonne-universite.fr

<https://sup.sorbonne-universite.fr>

LA MOUVANCE DU LIVRE IMPRIMÉ EN FRANÇAIS :
L'EXEMPLE DES INCUNABLES DU
DE PROPRIETATIBUS RERUM DE BARTHÉLEMY L'ANGLAIS
DANS LA TRADUCTION DE JEAN CORBECHON

Christine Silvi
Université Paris-Sorbonne

Objet figé car fabriqué en série dans lequel les variantes ne sont normalement plus admises, le livre imprimé marque, de ce point de vue, une véritable rupture avec le manuscrit. Pourtant, une étude minutieuse des premières éditions prouve que, loin d'être fixe car reproductible à l'identique, le texte est, même sorti des presses, l'objet de mille variations. Les huit éditions incunables¹ recensées à ce jour du *Liber de proprietatibus rerum* de Barthélemy l'Anglais dans la traduction qu'en a donnée Jean Corbechon – Lyon, Matthias Huss, 1482 ; Lyon, Matthias Huss, 1485 ; Lyon, Guillaume Le Roy, 1485 ; Lyon, Matthias Huss, 1487 ; Lyon, Matthias Huss, 1491 ; Lyon, Claude Davost, 1500 ; Lyon, Jean Siber, sans date ; Paris, Antoine Vérard, sans date² – auxquelles nous ajouterais l'édition de 1510 partagée entre Michel Le Noir, imprimeur à Paris pour Michel Angier, et les libraires associés Jean Petit et Michel Lenoir³ illustrent tous les types de

113

LE TEXTE MÉDIÉVAL • PUPS • 2012

¹ Huit et non neuf comme on le trouve indiqué dans certains catalogues (voir par exemple Marie Pellechet, *Catalogue général des incunables des bibliothèques de France*, Paris, A. Picard et fils, 1897, t. 1, notices 1877-1885 et le *Gesamtkatalog der Wiegendrucke* (= *GW*), Leipzig, Hiersemann, 1928, t. 1, notices 3415-3422, l'édition de Davost, la neuvième répertoriée, y étant une simple addition à la notice 3422) ainsi d'ailleurs que dans des études pourtant récentes comme celle de Heinz Meyer, *Die Enzyklopädie des Bartholomäus Anglicus. Untersuchungen zur Überlieferung und Rezeptionsgeschichte von « De proprietatibus rerum »*, München, W. Fink, 2000, p. 401-402. On trouvera une mise au point complète sur tous ces incunables dans Christine Silvi, « Jean Corbechon “revisité” : revoir, corriger et diffuser le *Propriétaire en françois* dans les incunables et post-incunables », dans Joëlle Ducos, Bernard Ribémont et Baudouin Van den Abeele (dir.), *Écriture et réception d'une encyclopédie médiévale : Jean Corbechon*, Le Livre des Propriétés des choses, Turnhout, Brepols, à paraître.

² Éditions dorénavant notées respectivement H 1482, H 1485, G 1485, H 1487, H 1491, D 1500, JS et AV.

³ Nous incluons cette édition dans notre étude avec d'autant moins de scrupules que la coupure chronologique qui fait commencer l'ère du livre imprimé moderne au premier janvier 1501 et qui désigne les imprimés antérieurs sous le terme d'*incunables* est, comme chacun sait, factice.

mouvance qu'il est possible de rencontrer dans les premiers imprimés : les plus petites – le remplacement d'une lettre ou d'un lexème, le recours à un signe abréviaatif ou à la forme complète d'un signifiant, le choix de la disjonction ou au contraire de la soudure des mots – y côtoient les plus grandes, comme celles qui touchent à l'agencement même de l'ouvrage. Les cas de figure les plus intéressants y sont de plus représentés : c'est ainsi qu'ont été conservés deux exemplaires différents d'une même édition, celle d'Antoine Vérard, que quatre des huit incunables proviennent d'un même atelier, celui de Matthias Huss, alors que les quatre autres sont issus des presses d'imprimeurs différents, que le dernier incunable est enrichi d'additions et que l'édition *princeps*, ainsi d'ailleurs que toutes les éditions qui lui succéderont, diffuse un texte revu et corrigé par Pierre Ferget, moine augustin lyonnais et docteur en théologie, mentionné dans le colophon des incunables pour avoir « revisité » le *Livre des Propriétés des choses*⁴. Les remaniements apportés par Pierre Ferget ainsi d'ailleurs que les premières additions dues à Claude Davost qui, figurant dans le colophon de l'édition de 1500, éclipsent définitivement l'augustin et ses corrections⁵, sont les seuls qui soient légitimés et revendiqués par les imprimeurs eux-mêmes alors que tous les autres n'ont aucune existence avouée, n'étant ni reconnus ni même, parfois, connus de ceux qui en sont à l'origine. Ce sont ces changements-là qui retiendront notre attention⁶ et nous suivrons notamment ceux que subit le livre XI du traité de Barthélémy, consacré à l'air⁷. Ne faisant l'objet d'aucune mise en exergue puisqu'ils ne sont mentionnés ni dans la page de titre⁸ ni dans le colophon, ils ne sont signalés nulle part et seul un examen méticuleux de tous les incunables permet de les repérer. Les premiers changements d'un texte à l'autre que nous examinerons sont involontaires et inconscients : les oubliis de lettres, de mots, de phrases même, ou bien encore l'interversion de signes nous rappellent que le compositeur est, comme le copiste auquel il succède, un artisan de l'écriture. Faillible lui aussi, il commet, comme son prédécesseur, des

⁴ Dorénavant le *LPC*. Pour une étude détaillée des interventions de Pierre Ferget, voir Christine Silvi, « Jean Corbechon "revisité" », art. cit.

⁵ Dans ce colophon, pour moitié réécrit, la mention du travail effectué par Ferget disparaît en effet, laissant la place à l'énumération des traités ajoutés : « [...] Et y est adiouste les vertus et proprietez des herbes et des eaues artificielles. Les nativitez des hommes et des femmes et aucunes recepetes tres utiles ».

⁶ Nous avons étudié les autres changements dans l'article signalé *supra*.

⁷ Les exemplaires consultés pour mener à bien notre étude du livre XI sont les suivants : H 1482 (BnF, RES-R-374) ; H 1485 (BnF, RES-R-378) ; G 1485 (éd. numérisée, BnF, NUMM-52844) ; H 1487 (Bibliothèque municipale de Nancy, Inc 104) ; H 1491 (éd. numérisée, BnF, NUMM-54516) ; AV (BnF, RES-R-219) ; JS (Arsenal, FOL-S-430) ; D 1500 (Bibliothèque municipale de Poitiers, INC A 12).

⁸ Ce qui est le cas pour les additions de Claude Davost, qui sont non seulement mentionnées dans le colophon, mais aussi dans ce qui fait office de page de titre.

fautes de lecture et d'impression, erreurs imputables à la fatigue, à l'inattention, à l'incompréhension parfois devant un texte qu'il lui faut « mettre en lettres ». Il a de plus ses propres habitudes – d'aucuns diraient des tics et des manies – décelables à travers des pratiques qui, n'appartenant qu'à lui, font que les pages qu'il produit sont uniques et ne ressemblent à aucune autre. D'autres variations sont imposées par la nouvelle organisation du travail : cette mouvance-là, si elle n'est plus involontaire, est néanmoins subie et contrainte. Enfin, il y a la mouvance choisie, délibérée, qui révèle qu'une conscience – celle du correcteur, du typographe – est à l'œuvre : elle se manifeste par des interventions judicieuses et réfléchies qui témoignent d'un véritable désir d'amélioration, quand ce n'est pas d'appropriation, du texte à imprimer.

On a beaucoup écrit sur la ressemblance entre les incunables et les manuscrits, les premiers typographes s'efforçant de copier le plus fidèlement possible l'*exemplar*⁹ qu'ils avaient sous les yeux¹⁰. Objet de fabrication artisanale lui aussi¹¹, le livre imprimé contient donc, comme le manuscrit, de nombreuses fautes qui, ayant échappé à la vigilance des correcteurs, sont autant de variantes. Dans la mesure où elles ne sont pas, à de rares exceptions près comme c'est par exemple le cas pour l'erreur de numérotation du chapitre 3 du livre XI noté .iiii. chez H 1485 ainsi que chez JS¹², reproduites d'une édition à l'autre, elles font que chaque édition est finalement unique. Certaines touchent à l'intégrité même du texte. Le compositeur chargé de placer les caractères dans le composteur a ainsi pu oublier une lettre comme le *r* dans « pa(r)tie » (H 1485), « g(r)osse » (H 1485) ou « a(r)bres » (JS)¹³, le *i* dans « na(i)ssance » (D 1500) ou encore l'un des deux *n* dans « ton(n)oire »

⁹ Pour l'édition *princeps* d'un texte circulant avant le xv^e siècle, il s'agissait forcément d'un manuscrit.

¹⁰ Sur la ressemblance incunable / livre imprimé, on pourra se reporter à Henri-Jean Martin, « L'apparition du livre à Lyon », dans Marius Audin, Henri-Jean Martin et Jean Toulet (dir.), *Le Siècle d'or de l'imprimerie lyonnaise*, Paris, Éditions du Chêne, 1972, p. 47 et à Rudolf Hirsch, « Scribal tradition and innovation in early printed books », *Variorum Reprints*, 1978, p. 1-40.

¹¹ Il suffit, pour s'en convaincre, de lire la description du travail de composition et d'impression fournie par Lucien Febvre et Henri-Jean Martin, *L'Apparition du livre*, Paris, Albin Michel, 1999, p. 86-99.

¹² C'est en vain que l'on chercherait dans ces erreurs qui se retrouvent d'une édition à l'autre un indice de filiation. Les points communs entre H 1485 et JS s'arrêtent d'ailleurs là.

¹³ On lit « haulte patie », « gosses vapeurs » dans H 1485, respectivement en XI, 1 et XI, 15 et « Des arbes et des plantes » à douze reprises dans le titre courant du livre XVII chez JS. Le graphème *r* semble particulièrement vulnérable, sans doute parce que l'habitude, bien ancrée, de ne pas l'écrire dans des groupes de lettres et d'utiliser des abréviations par lettres suscrites, rendait son absence de la ligne particulièrement fréquente et donc familière.

(JS, XI, 15)¹⁴. Il a parfois, cas inverse du précédent, mis une lettre en trop, ce qui explique que trois *r* se succèdent dans « erreur » (H 1482, XI, 15). Il a également pu omettre un mot :

Lescler refiert la veue de ceulx qui Ø regardent [...]. (D 1500, XI, 15) / lescler refiert la veue de ceulx qui le regardent [...]. (H 1482 et tous les autres incunables) ou, au contraire, en rajouter un¹⁵ :

Ces vens sont chaulx et secz : ilz sont aussy chaulx pource que [...]. (H 1491, XI, 3) / Ces vens sont chaulx et secz, ilz sont chaulx pource que [...]. (H 1482 et tous les autres incunables)

Parfois encore le compositeur, plongeant sa main dans le mauvais cassetin ou saisissant un caractère mal rangé, a confondu deux lettres à la forme approchante¹⁶ : « fonldroye » (H 1482, XI, 15) est mis là où on attendait « fouldroye » et « autompne » est écrit « antompne » (H 1485, XI, 15)¹⁷. Autre confusion toujours possible, celle des mots : c'est ainsi que là où toutes les éditions¹⁸ disent, conformément à la tradition, représentée ici par Isidore de

116

¹⁴ On trouve « nassance » chez D 1500, XI, 15 alors que tous les autres incunables donnent « naissance ». Dans la mesure où le lemmatiseur du *DMF* ne connaît pas cette forme, nous avons considéré que le *i* a été, dans l'édition de Davost, oublié. C'est encore le recours à cet outil, dont on peut certes contester la pertinence pour déterminer les formes suspectes, qui nous a permis de classer la forme « tonoirre » de JS, XI, 15, comme erronée car ayant perdu un de ces deux *n*, la géminée *nn* ou son abréviation *ō + n* étant de plus partout ailleurs attestée, aussi bien dans les autres occurrences du mot chez JS que dans les autres incunables. En revanche, une forme comme « dommagable » (JS, XI, 15), dont on trouve des exemples dans le *DMF*, n'a pas été repérée comme fautive.

¹⁵ L'ajout de l'adverbe « aussi » n'est peut-être pas une simple erreur. Il se peut en effet que ce mot mis en trop constitue une procédure d'ajustement, le compositeur allongeant ou raccourcissant son texte d'un ou plusieurs mots en fonction de l'espace qui lui reste à remplir sur la page.

¹⁶ Lucien Febvre et Henri-Jean Martin, *L'Apparition du livre*, op. cit., p. 87 : « le compositeur, placé devant la *casse*, grand casier de bois très plat, subdivisé en une série de petites cases, les *cassetins* affectés chacun à un signe typographique déterminé, prend les caractères un à un et les place dans le *composteur*, petit récipient de forme allongée, jadis en bois, aujourd'hui en métal ».

¹⁷ Dans les deux exemples cités, il ne s'agit pas d'une simple inversion de lettres, c'est-à-dire d'un *u* qui, suite à une mauvaise manipulation, aurait été placé à l'envers, mais bien d'une confusion entre le *u* et le *n* comme l'attestent les différences, minimes certes, constatées entre les deux signes.

¹⁸ Même l'édition de 1510 qui suit pourtant celle de 1500 dans toutes ses innovations, nous y reviendrons, rétablit le lexème « plouvoir », prouvant par là que, chez Davost, il s'agit bien d'une confusion de formes. La présence de la forme « plouvoir » dans l'édition de 1510 soulève un vrai problème quant aux méthodes de travail suivies dans les ateliers. Si, comme on peut légitimement le penser, cette édition vise à reproduire le texte imprimé par Davost, comment a-t-elle pu employer le lexème juste et attendu ? Les imprimeurs ont-ils simplement fait preuve de bon sens ou ont-ils eu recours à deux textes différents (celui

Séville qui est cité, mais surtout à la leçon du manuscrit censée être la plus proche de l'original¹⁹, que le vent d'Austre, chaud et moite quand il « vient a nous », fait « plouvoir », celle de Claude Davost déclare qu'il fait « plourer » (XI, 3) : si l'eau entre dans le sémème de l'un comme de l'autre de ces verbes, il n'en demeure pas moins vrai que les points communs s'arrêtent là et qu'il y a eu très vraisemblablement chez Davost ou un problème d'identification de la forme, autrement dit de lecture, ou une banale erreur de transcription, l'insistance dans la description du vent sur sa propriété essentielle – « multiplie[r] les pluyes », « fai[re] la pluye et la rousee » – venant corroborer la thèse de la confusion des signifiants. Il arrive également au typographe de déplacer un énoncé :

Premierement il se mue selon ce que le soleil se approche ou se esloigne de luy car [en la partie de austre il est chault et sec et] en approchant il eschauffe et en esloygnant il reffroyde. [...]. De rechief l'air est mue par le diuers siege et par la diuerte disposition de la terre car en septentrion l'air est froyt et sec et en orient il est chault et moiste et en occident il est froid et moiste. (G 1485, XI, 1)

La proposition parasite, entre crochets dans notre citation, aurait dû, comme cela se passe d'ailleurs dans tous les autres incunables qui suivent fidèlement le texte de Corbechon²⁰, prendre place dans l'énumération des parties de la terre située quelques lignes plus bas, entre les énoncés consacrés au septentrion et à l'orient. Certaines fautes ont pour origine les manipulations nombreuses et toujours délicates qu'exige la nouvelle technique : l'espace laissé vide là où on attendait un *i* dans l'adverbe « bien » (G 1485, XI, 15) prouve que le caractère avait été initialement placé dans le compositeur et que c'est très vraisemblablement lors du déplacement de la ligne dans la galée ou dans la forme que la voyelle est tombée²¹ et que, dans l'urgence et afin de maintenir les autres lettres en place, elle a été remplacée par un blanc²².

de l'édition de 1500 et un autre) ? Il se peut également qu'ils aient eu sous les yeux un exemplaire de l'édition de Claude Davost provenant d'un tirage différent de celui auquel appartient l'exemplaire que nous avons consulté.

¹⁹ Il s'agit du ms BnF, fr. 16993, fol. 185r. Sur ce ms, qui semble l'un des plus fiables, voir Baudouin Van den Abeele et Heinz Meyer, « État de l'édition du *De proprietatibus rerum* », dans Baudouin Van den Abeele et Heinz Meyer (dir.), *Bartholomaeus Anglicus, De proprietatibus rerum. Texte latin et réception vernaculaire*, Turnhout, Brepols, 2005, p. 10.

²⁰ Voir le ms BnF, fr. 16993, fol. 183r et 183v.

²¹ Lucien Febvre et Henri-Jean Martin, *L'apparition du livre*, op. cit., p. 87 : « lorsqu'une ligne est composée, le compositeur la place dans la *galée*, petit plateau où les lignes sont enchâssées entre deux *interlignes*, qui maintiennent les lettres en respect, puis il groupe ces lignes en pages et réunit ces pages dans la *forme* où elles sont maintenues par des morceaux de bois et solidement ficelées ».

²² Nous remercions Michel Schott, fin connaisseur des techniques d'imprimerie, à qui nous devons cette pertinente remarque.

D'autres erreurs enfin, les plus facilement repérables car les plus visibles, concernent la numérotation des chapitres et des livres ou encore les titres courants qui, bien qu'écrits en gros caractères, n'ont le plus souvent pas dû faire l'objet d'une relecture très attentive. Les exemples abondent, prouvant que les compositeurs accordent fort peu d'importance aux éléments paratextuels qui, situés en marge du texte et considérés comme autonomes²³, s'intègrent encore mal à l'ensemble. Rares sont en effet les imprimeurs soucieux, comme Matthias Huss dans son édition de 1485, de faire correspondre tout au long de leur ouvrage le contenu du co-texte au numéro du livre figurant, lorsque le livre est ouvert, sur la page de gauche (soit au verso du feuillet) et au titre courant inscrit, quant à lui, sur la page de droite (soit au recto du feuillet suivant). Celui qui apporte le moins de soin en la matière est sans aucun doute Jean Siber dont l'édition connaît à partir du feuillet *y1v* de graves dysfonctionnements²⁴ : la mention du livre XVII se voit par deux fois remplacée par celle du livre X et par trois fois par celle du livre XVIII, placée quant à elle en regard du titre courant qui est celui du livre XVII, à savoir « Des arbres et des plantes ». Mais là ne s'arrête pas l'absence de conformité entre les numéros de livres ou les titres courants et le texte qu'ils désignent puisque l'on trouve la mention du livre XVIII et le titre courant – « Des bestes » – qui lui correspond en haut de deux feuillets et ce, alors que le livre en question, consacré aux animaux, n'a pas encore commencé²⁵. Les erreurs de présentation sont tout aussi récurrentes : alors que le numéro du livre est, par convention, sur la page de gauche et le titre courant sur celle de droite, à partir du premier feuillet du cahier *x* de l'édition de Jean Siber, la machine à fabriquer le péritexte semble à nouveau s'enrayer : le titre courant est, jusqu'à la fin du livre XVI, remplacé par le numéro du livre qui investit ainsi la partie supérieure des feuillets ; ensuite, se succédant dans ce qui semble être la plus grande anarchie, toutes les combinaisons vont être représentées : tantôt le numéro du livre cède la place au titre courant qui occupe ainsi et la page de gauche et celle de droite, tantôt le numéro du livre prend possession de la page de droite, faisant apparaître une disposition jusqu'alors inédite, le titre étant mentionné au verso du feuillet alors que le numéro du livre se trouve au recto du feuillet suivant ; tantôt le schéma canonique – numéro du

²³ Autonomes mais non indépendants dans la mesure où ces éléments doivent être appropriés au contenu du texte.

²⁴ On en trouve également avant le feuillet *y1* : c'est ainsi que deux versos numérotent X le livre sur l'air, normalement le XI, et ce jusqu'au chap. 5 dudit livre.

²⁵ On est confronté à de pareils dysfonctionnements dans H 1491 où le deuxième feuillet du livre XII, consacré aux oiseaux, a pour titre courant « De l'ayr ». Voir aussi, mais la liste pourrait être sans fin, H 1487 où le livre XI n'est pas encore terminé que l'on trouve déjà la référence au livre XII.

livre / titre courant – est rétabli. Pourtant, en dépit d'apparences qui sont parfois trompeuses, l'aléatoire n'est pas toujours de mise. La présentation des éléments paratextuels relève souvent d'habitudes propres à chaque typographe et révèle le travail à plusieurs mains imposé par le nouvel art.

Sans entrer dans des considérations techniques trop poussées²⁶, nous dirons simplement qu'au début de l'imprimerie on ne compose pas la totalité du texte avant de le corriger et de l'imprimer. La pénurie de caractères explique en effet qu'il fallait

nécessairement tirer immédiatement la ou les pages qui venaient d'être composées, puis procéder à la distribution des caractères pour réaliser la composition des pages suivantes et ainsi de suite. [...] Pour accélérer le travail, dès que l'ouvrage à imprimer dépassait une certaine longueur, le texte du modèle était le plus souvent divisé en deux ou plusieurs parties, devant correspondre dans la copie à un certain nombre de cahiers entiers qui seraient composés et imprimés séparément (et simultanément si l'on disposait de plusieurs presses). Rien n'interdisait d'ailleurs de confier la composition du même cahier à deux ouvriers travaillant concomitamment sur des pages différentes²⁷.

Et c'est très vraisemblablement ce qui s'est passé lors de la composition de l'édition de Jean Siber : par trois fois²⁸ en effet, le changement de cahier inaugure une nouvelle répartition en haut des feuillets verso et recto du numéro du livre et du titre courant, disposition qui n'est pas maintenue dans la suite du cahier dans la mesure où le travail a sans doute été confié « concomitamment » à un ou plusieurs autres compositeurs. Cette explication, qui permet de rendre compte de façon rationnelle de la variété des présentations, permet également de justifier la présence de certaines variations graphiques au sein d'un même exemplaire. Nous ne parlons pas ici des variations orthographiques ou graphémiques qui sont, dans les textes de cette époque, qu'ils soient imprimés ou encore manuscrits, la norme : on ne peut imputer à deux compositeurs différents d'avoir écrit, sur le même feuillet, le substantif « opinion » tantôt avec un *p* tantôt avec deux (D 1500, XI, 2) ou l'adjectif « froit » d'abord avec un *i* puis, six lignes plus loin, avec un *y* (G 1485, XI, 1). Ces variantes graphiques, qu'elles soient purement arbitraires – la diversité n'est pas toujours porteuse de sens – ou, au contraire, pertinentes et qu'elles témoignent, dans ce cas, d'un souci de lisibilité ou d'un goût prononcé pour la valeur esthétique d'un

²⁶ Nous renvoyons sur le sujet à l'étude, incontournable, de Dominique Coq et Ezio Ornato, « Les séquences de composition du texte dans la typographie du xv^e siècle. Une méthode quantitative d'identification », *Histoire et Mesure*, II-1, 1987, p. 87-136.

²⁷ *Ibid.*, p. 91.

²⁸ Pour les cahiers x, y et z.

graphème²⁹ ne pas sont liées à la nouvelle technique et à la répartition du travail qu'elle implique. Il y a par contre une forte probabilité que certaines variations orthographiques dans l'édition de Guillaume le Roy soient dues à l'intervention de deux typographes aux habitudes différentes : dans le livre IX, chapitres 9 à 20, le substantif « peinture », ainsi d'ailleurs que le verbe « peindre » à la P3 du présent de l'indicatif, est orthographié avec le tétragramme *aing* (« paingture »/ « paingt »), alors que dans les chapitres du livre XIX consacrés à la couleur, c'est le trigramme *ain* qui est, à une exception près³⁰, utilisé, aussi bien pour le lexème « peinture » que pour le nom d'agent « peintre » (XIX, 33, 34, 37).

C'est encore la nouvelle organisation du travail, mais plus précisément ici le fait que la reproduction du modèle n'a plus lieu en suivant l'ordre du texte³¹, qui justifie la présence d'« irrégularités caractéristiques »³² qui donnent à chaque édition, quand ce n'est pas à chaque page imprimée, son aspect particulier. Impliquant « une évaluation préalable, d'abord de la longueur totale du texte, puis de celle des différentes sections »³³, autrement dit un calibrage précis, qui n'est, dans la pratique, pas toujours juste, la composition non séquentielle rend en effet indispensable le recours à toute une panoplie de moyens permettant au typographe d'étirer ou, au contraire, de tasser son texte afin de le faire tenir dans l'espace imparti. On pense immédiatement aux signes abréviatifs qui, par leur omniprésence et leur diversité, participent à la mouvance. La correspondance mot à mot avec le modèle n'impliquant pas, comme l'ont bien montré Dominique Coq et Ezio Ornato, « une correspondance graphème par graphème »³⁴, le compositeur dispose donc pour un même vocable de plusieurs formes équivalentes : la forme entière avec de possibles variantes orthographiques, on l'a vu, et des abréviations interchangeables. Ainsi, dans H 1487, au début du livre I, le mot « personne »

²⁹ Des pistes très intéressantes car exploitables pour la période incunable sont proposées par Elena Llamas Pombo, « Réflexions méthodologiques pour l'étude de la ponctuation médiévale », dans Alexei Lavrentiev (dir.), *Systèmes graphiques de manuscrits médiévaux et incunables français : ponctuation, segmentation, graphies. Actes de la Journée d'étude de Lyon, ENS LSH, 6 juin 2005*, Chambéry, Université de Savoie, 2007, p. 11-48.

³⁰ En XIX, 4, on trouve la forme « paingture ».

³¹ Voir Dominique Coq et Ezio Ornato, « Les séquences de composition », art. cit., p. 92 : « Quel que soit le procédé adopté, à partir du moment où l'on imprimait simultanément plus d'une page, il devenait impossible de composer un cahier dans l'ordre du texte. En effet, chaque ensemble de pages était imprimé sur l'un ou l'autre côté d'une feuille qui était destinée à être pliée pour former un cahier ou une partie de cahier. Or les pages appartenant au même côté d'une feuille ne se suivent pas dans la séquence de lecture. La composition n'aurait pu se faire en séquence que si l'on avait pu composer d'une traite toutes les pages du cahier, [...]. Mais, comme nous l'avons vu, le stock de caractères était insuffisant pour procéder de la sorte ».

³² *Ibid.*, p. 94.

³³ *Ibid.*, p. 91.

³⁴ *Ibid.*, p. 88.

écrit intégralement alterne-t-il avec « psonne » et « persône » et le mot « chapitre », souvent graphié à l'aide de huit caractères, est-il également raccourci en « cha. » (H 1487, I, 17), « chap. » (H 1487, I, 7), « chap. » avec, cette fois-ci, un tilde sur le *p* (H 1485, XI, 15), ou bien encore en « chapi. » (H 1482, XI, 15). Qu'elles soient utilisées spontanément, c'est-à-dire, en l'absence de toute contrainte, par habitude ou par goût ou bien employées par nécessité, « pour égaliser la longueur des lignes [...] et pour ajuster la page à la quantité de texte prévue par le calibrage »³⁵, les abréviations donnent à chaque page un *facies* particulier : elles font que le modèle reproduit n'est, au fil des éditions, ni tout à fait le même ni tout à fait un autre. Autres moyens de régulation face aux défauts de calibrage et autres irrégularités caractéristiques, les variations dans l'espacement vertical et horizontal³⁶. Il arrive fréquemment en effet que les titres des chapitres d'une même édition soient présentés de façon différente, le choix de laisser ou non un ou plusieurs espaces blancs entre les titres étant déterminé par les ajustements nécessaires. Ces variations peuvent certes refléter le partage du travail entre deux compositeurs, chacun ayant en la matière des habitudes qui lui sont propres, mais, lorsqu'elles sont situées sur la même page, elles témoignent de la volonté d'y faire « tenir » le texte qui y a été initialement prévu. Un bel exemple est fourni par l'avant-dernière page du chapitre XI de l'édition de 1487 de Matthias Huss : si les titres des chapitres 14 et 15 ne sont séparés du co-texte de gauche et de droite par aucun blanc typographique, en revanche, celui du chapitre 16 est inscrit entre deux lignes blanches qui l'isolent et le démarquent. En ce qui concerne les variations de l'espacement horizontal, il suffit de feuilleter n'importe quel incunable pour remarquer que l'espace blanc qui sépare les mots est loin d'être régulier, certaines pages étant beaucoup plus aérées que d'autres, comme celle qui ouvre le chapitre 1 du livre XI dans l'édition d'Antoine Vérard par exemple. On y voit le compositeur étirer son texte, laissant des espaces supplémentaires entre les mots et les phrases et coupant délibérément certains lexèmes comme « fume/ es » au bout d'une ligne qui, avec une autre gestion des blancs, aurait pourtant pu accueillir les deux caractères rejettés. Autre texte expansé, le chapitre 4 du livre XI dans l'édition de Jean Siber : outre les larges espaces blancs entre les phrases, le compositeur a utilisé des pieds de mouche qui, constituant un écart délibéré par rapport à la présentation habituellement suivie, ne sont là que pour remplir un espace qui, sans eux, serait résolument vide.

35 *Ibid.*, p. 97.

36 *Ibid.*, p. 65-96. Il serait faux de penser que seul le souci d'économie rend compte de l'emploi, constant dès le Moyen Âge, des signes abréviatifs. Voir, sur le sujet, les remarques très pertinentes formulées par Michel Parisse, *Manuel de paléographie médiévale*, Paris, Picard, 2006, p. 31.

Le calibrage, c'est-à-dire l'évaluation du nombre de feuillets nécessaires à la reproduction d'un texte, n'est, on le voit par ces exemples d'ajustement après coup, pas une mince affaire. La lourdeur et la complexité des opérations préalables à la composition³⁷ nous invitent à nous demander pourquoi un imprimeur comme Matthias Huss, qui a tout de même donné quatre éditions du *LPC*, n'a pas tout simplement choisi de procéder, comme tant d'autres durant la période incunable, à une recomposition mimétique³⁸ de son édition de 1482. L'a-t-il jugé trop mauvaise pour être reproduite en l'état ? Ne disposait-il plus des caractères dont la chasse et le corps étaient proches de ceux qu'il avait utilisés en 1482³⁹ ? La réponse est sans doute tout simplement financière : esprit mercantile comme tout imprimeur qui se respecte, Matthias Huss, renonçant définitivement à s'affranchir des calculs fastidieux nécessités par le calibrage et s'éloignant un peu plus chaque fois de la présentation de son édition de 1482, a sans doute choisi de privilégier les économies de papier en faisant tenir, d'une édition à l'autre, davantage de texte sur sa page. Il suffit pour s'en convaincre de considérer le nombre de feuillets, en diminution constante, de chacune de ses éditions : si celle de 1482 compte 330 feuillets, celle de 1491 n'en nécessite plus que 224⁴⁰, soit, entre la première et la dernière édition de l'imprimeur lyonnais, 106 feuillets de moins ! Le changement a donc aussi du bon et on aurait tort de ne considérer les variations qu'on fait subir au texte que comme des dégradations. Toute reproduction n'est pas irrémédiablement une altération et l'éditeur est capable d'apporter des améliorations au texte qui lui est confié : la mouvance volontaire, assumée, choisie dont nos incunables portent la trace en est, semble-t-il, la preuve.

D'abord, l'éditeur sait, en remettant son ouvrage sur le métier, amender sa copie. Certes, notre relevé précédent de quelques formes erronées⁴¹ semble confirmer le tableau bien sombre que dresse Bernard Cerquiglini du travail effectué dans les premiers ateliers : livré au typographe « qui commet des

³⁷ On en trouvera l'énumération dans Dominique Coq et Ezio Ornato, « Les séquences de composition », art. cit., p. 93.

³⁸ Pour une mise au point sur ce procédé de recomposition mimétique, fréquent au xv^e siècle, *ibid.*, p. 93 et p. 132, n. 26 à 29.

³⁹ Sur cette condition indispensable pour reproduire page par page une précédente édition, *ibid.*, p. 132, n. 27.

⁴⁰ La diminution des feuillets s'explique par l'augmentation des lignes par page : H 1482 : 330 feuillets / 46 lignes par page ; H 1485 : 296 f. / 48 l. ; H 1487 : 282 f. / 50 l. ; H 1491 : 224 f. / 57 l. (informations tirées du *GW*, *op. cit.*, p. 420-424).

⁴¹ On aura remarqué qu'elles proviennent, pour la plupart, d'un même chapitre, le chap. 15 du livre XI. On peut ainsi imaginer la proportion prise par les formes erronées dans une édition entière !

fautes » et à « l'imprudent correcteur qui en fabrique », le livre imprimé est, effectivement, « rien moins que sûr »⁴². Il est d'autant moins sûr et d'autant plus vulnérable ici que son auteur, mort depuis longtemps, ne peut plus lui apporter les corrections qui s'imposent. Pourtant, les éditeurs essaient de remédier à cette mouvance en rectifiant les fautes contenues dans leur texte. Quelques-uns des incunables consultés témoignent d'ailleurs de leurs interventions, lesquelles ont pu avoir lieu en cours de tirage ou à la fin. C'est ainsi que l'exemplaire de l'édition de Jean Petit et Michel Lenoir de 1510 possédé par la Bibliothèque Sainte Geneviève⁴³ présente une petite bande de papier collée entre la fin des « Receptes tres utiles » et le début du « Remede contre fievre pestilencieuse » et destinée très vraisemblablement à masquer une faute. La rectification peut également être manuscrite, mais elle est, sauf mention explicite, impossible à dater et rien ne prouve qu'elle ait été faite dans l'atelier de l'imprimeur : l'exemplaire de l'édition de Jean Siber de cette même bibliothèque⁴⁴ contient une correction de ce type, peut-être portée juste après le tirage, visant à rectifier l'un des numéros de livre erronés figurant en haut d'un des feuillets du livre XVII. Mais le cas le plus intéressant est sans aucun doute celui de l'édition d'Antoine Vérard dont la Bibliothèque Mazarine possède deux exemplaires différents : le premier, l'incunable 1175, est complet et identique aux exemplaires de la BnF, de la Bibliothèque Municipale de Toulouse ou encore de la Bibliothèque Royale de Belgique, alors que le deuxième, l'incunable 1500, dont il ne reste que la partie supérieure des feuillets h4 et h5 constitue un « premier état détruit parce que défectueux »⁴⁵. Les deux feuillets qui ont partiellement échappé à la mise au pilon ne contenant que quelques lignes du livre V, on ne peut guère apprécier l'ampleur des fautes contenues dans ce premier tirage et donc l'étendue des corrections apportées par l'imprimeur lors du nouveau tirage⁴⁶. Toutes les fautes n'ont cependant pas disparu et, dans les exemplaires considérés par l'éditeur comme corrects puisque conservés, on lit deux « prologue[s] de lacteur » et non, comme c'est le cas dans toutes les autres éditions et comme

⁴² Bernard Cerquiglini, *Éloge de la variante. Histoire critique de la philologie*, Paris, Le Seuil, 1989, p. 20.

⁴³ Exemplaire répertorié sous la cote FOL S 23 INV 27 RES.

⁴⁴ Exemplaire répertorié sous la cote OEXV 462 RES.

⁴⁵ Denise Hillard, *Catalogues régionaux des incunables des bibliothèques publiques de France*, vol. VI, *Bibliothèque Mazarine*, p. 103, n° 288.

⁴⁶ Après comparaison avec les autres éditions, nous avons repéré les quelques formes suivantes, corrigées lors du second tirage : sur le feuillet h4r, on trouve un changement de temps (« tous les nerfs viendront » → « tous les nerfz viendroient ») ainsi que la restitution des lettres manquantes dans une forme à l'origine incomplète et non abrégée (« car elle gue » → « car elle guerist ») et, sur le feuillet h4v, la suppression d'un blanc typographique qui venait malencontreusement s'intercaler entre les lettres d'un mot (« deu x » → « deux »).

tel était déjà le cas sous la plume de Corbechon, un « prologue du translateur » et un « prologue de lacteur ». L'hypothèse d'un troisième tirage, dont nous n'avons malheureusement pas trouvé de témoin⁴⁷, n'est donc pas à exclure. Loin de produire l'effet escompté – rendre tous les exemplaires d'une même édition identiques et exempts de fautes – les corrections apportées lors des tirages successifs ne font donc qu'accroître l'instabilité textuelle puisqu'en introduisant la dissemblance au sein des exemplaires d'une même édition, elles multiplient les variantes⁴⁸. Le même constat peut être fait si l'on compare les exemplaires du *LPC* dans l'édition de 1510, partagée entre Michel le Noir, imprimeur à Paris pour « Michel Angier marchant libraire demourant a Caen » et les libraires associés Jean Petit et Michel Lenoir : la petite bande de papier collée dans l'exemplaire de la Bibliothèque Sainte Geneviève ne se trouve ni dans celui de la BnF⁴⁹, imprimé pour le compte de Michel Angier, ni dans celui de la Bibliothèque municipale de Lyon⁵⁰ dont le colophon contient pourtant, comme celui de Sainte Geneviève, la mention de Jean Petit et Michel Lenoir, ce qui prouve bien qu'il n'y a pas eu que la page contenant la marque typographique et la mention finale des libraires qui aient fait l'objet d'un nouveau tirage, le texte portant lui aussi des traces de corrections – ou de fautes – faites d'un tirage à l'autre. La mouvance engendre la mouvance et, débordé par toutes ces variantes qu'il a lui-même introduites, l'imprimeur a été parfois incapable de fournir à son lecteur un seul texte considéré comme *la* bonne copie.

Certaines de ses interventions ne relèvent pas de la correction, c'est-à-dire du retour sur un texte déjà au moins mis en forme, mais de l'innovation et constituent des remaniements délibérés. Il arrive en effet que l'éditeur intervienne, de façon souvent pertinente il faut bien le reconnaître, sur la langue même du texte qu'il remet au goût du jour. Dans l'édition de Claude

⁴⁷ Les exemplaires de la Bibliothèque Mazarine (INC 1175), de la Bibliothèque royale de Belgique (INC B 515), de la BnF (RES-R-219) et de la Bibliothèque Municipale de Toulouse (Inc. Paris 119) comportent bien deux « prologue[s] de lacteur » qui commencent respectivement aux feuillets a2r et a3r. Il se peut aussi que Vérard, ayant découvert l'erreur, ait, pour des raisons d'économie, renoncé à faire un nouveau tirage, cette opération étant extrêmement onéreuse : dans la mesure où il fallait recomposer et retirer même les pages ne comportant aucune erreur mais se trouvant sur le même feillet que la page fautive, « il en découlait, pour l'imprimeur, une perte considérable, tant sur le poste “main d’œuvre” que sur le poste “papier” » (Dominique Coq et Ezio Ornato, « Les séquences de composition », art. cit., p. 130, n. 12).

⁴⁸ On parle alors de variante éditoriale : « C'est l'articulation des notions de composition typographique et de diffusion simultanée qui définit l'édition : dès que le texte est modifié, on se trouve devant une variante éditoriale » (Frédéric Barbier, *Histoire du livre*, Paris, Armand Colin, 2000, p. 9).

⁴⁹ Exemplaire répertorié sous la cote 4-S-1226.

⁵⁰ Exemplaire répertorié sous la cote Res 157770.

Davost, le *LPC* est très vraisemblablement l'objet d'une nouvelle « révision », sans doute plus légère que celle effectuée par Ferget, qui a fait l'essentiel du travail de modernisation, mais non négligeable tout de même dans la mesure où un certain nombre de formes, qui avaient peut-être échappé à la vigilance du moine augustin ou dont la modification ne s'imposait pas vingt ans plus tôt, vont être à leur tour réactualisées : c'est ainsi par exemple que le verbe « meurer » présent sous cette forme dans tous les autres incunables devient « meurir » (XI, 7), que les substantifs « tuyel » (XI, 6) et « vais[s]el » (XI, 15) sont respectivement changés en « tuyau » (XI, 6) et « vaisseau » (XI, 15) ou que le suffixe jusqu'alors orthographié « cion » prend la forme « tion » : « generation » (XI, 5), « corruption » (XI, 4), « commotion » (XI, 3)... Toutes ces innovations⁵¹ seront d'ailleurs reprises dans l'édition de 1510⁵², tout comme l'emploi de la majuscule pour les noms propres qui devient beaucoup plus fréquent chez Davost. Mais il ne s'agit là que de tendances et, une fois encore, rien n'est systématique : si presque tous les noms propres présents dans le « prologue du translateur » portent, dans l'édition de 1500, une majuscule, certains n'en ont pas (« charles », « vincent », « france »...), pas plus d'ailleurs que n'en ont la plupart de ceux qui se trouvent dans le chapitre qui vient clore le traité et qui contient pourtant l'énumération d'autorités prestigieuses puisqu'il y est question « des docteurs qui sont alleguez en ce livre ». Et la mouvance, une fois encore, reprend ses droits !

La mouvance est, on l'a dit, partout. On la trouve, la chose était prévisible, d'une édition à l'autre, mais elle se rencontre également au sein d'une même édition et, fait plus inattendu, dans un même exemplaire : non seulement il est toujours possible d'être en présence de plusieurs états d'un même tirage, mais la nouvelle technique, qui rend nécessaire le partage des tâches et qui oblige à des ajustements constants du texte à la page, multiplie les variantes que l'imprimerie aurait pourtant dû réduire sinon faire disparaître. La mouvance est aussi protéiforme : elle est graphique, lexicale, elle se manifeste dans la mise en page et se remarque dans les éléments paratextuels et les artifices de présentation. Assujetti à des contraintes matérielles très fortes, l'imprimeur est obligé de s'adapter sans cesse. Il se doit aussi d'enregistrer les évolutions, et elles sont rapides et nombreuses en cette fin de siècle, que connaît la

⁵¹ Il s'agit d'innovations dans la mesure où ces formes ne se trouvent pas dans les incunables précédents. Nous ne préjugeons pas ici, bien sûr, de leur date d'apparition dans la langue.

⁵² Ce qui confirme l'idée selon laquelle, dans le choix des mots, « c'est le dernier mot qui est le meilleur, il efface tous les autres » (Pierre Delcambre, « Le texte et ses variations ou comment se pose la question du choix des mots dans la réélaboration textuelle », *Langages*, 69, 1983, p. 37-50 ; p. 37).

langue : l'édition d'un traité en français rend le travail du texte d'autant plus nécessaire que la langue vulgaire est en perpétuelle mutation. La mouvance, enfin, est constitutive de l'activité même de copie et il n'y a finalement pas grande différence entre les professionnels de l'écriture que sont les scribes et les professionnels de la reproduction mécanique que sont les imprimeurs. Entre l'original et ses multiples actualisations qui sont autant de restitutions plus ou moins fidèles et donc plus ou moins fiables, il y a encore et toujours un intermédiaire humain, faillible, limité sans doute, audacieux parfois, un « passeur de textes » qui ne garde jamais intact le modèle qu'il a à charge de transmettre. Aujourd'hui comme hier, « l'édition est un choix »⁵³ et l'incunable, surtout lorsqu'il véhicule un texte écrit dans une langue qui se veut résolument vivante et en progrès comme l'est le français, devient, comme le manuscrit avant lui, un espace délibérément dynamique⁵⁴. Même si l'œuvre de Barthélémy n'est pas disponible à toutes les interventions, à toutes les manipulations, confiée aux imprimeurs, elle est restée, comme l'idiome dans lequel elle a été traduite, vivante. Or, qu'est-ce que reproduire un texte sinon lui donner la possibilité d'exister ?

53 Jolie formule de Bernard Cerquiglini, *Éloge de la variante*, op. cit., p. 43.

54 Voir les remarques très stimulantes formulées par Stephen G. Nichols, « Textes mobiles, images matricielles dans le texte médiéval », *Littérature*, 99, 1995, p. 19-32, qui considère que la mobilité textuelle dans la civilisation du manuscrit n'était ni accidentelle ni déterminée par une mauvaise technologie mais bien intentionnelle.

BIBLIOGRAPHIE

ÉDITIONS DE TEXTES CITÉES

- ALAIN CHARTIER, *Le Quadrilogue Invectif*, éd. Eugénie Droz, Paris, Champion, coll. « CFMA », 2^{nde} édition revue, 1950.
- BENOÎT DE SAINTE-MAURE, *Le Roman de Troie*, éd. Léopold Constans, Paris, Firmin-Didot, « SATF », 1904-1912, 6 vol.
- Bible hébraïque, éd. Mordechai Breuer *et al.*, *Jerusalem Crown. The Bible of the Hebrew University of Jerusalem*, Bâle, Karger / Jérusalem, Ben-Zvi, 2000.
- La Chanson d'Aspremont*, éd. François Suard, Paris, Champion, 2008.
- Le Charroi de Nîmes, chanson de geste du XII^e siècle*, éd. Jean-Louis Perrier, Paris, Champion, coll. « CFMA », 1968.
- CHRÉTIEN DE TROYES, *Érec et Énide*, éd. Mario Roques, dans *Les Romans de Chrétien de Troyes édités d'après la copie de Guiot*, t. 1, Paris, Champion, coll. « CFMA », 1952.
- , *Le Conte du Graal*, éd. Félix Lecoy dans *Les Romans de Chrétien de Troyes édités d'après la copie de Guiot*, t. 5 et 6, Paris, Champion, coll. « CFMA », 1984.
- CHRÉTIEN DE TROYES (?), *Guillaume d'Angleterre, roman du XIII^e siècle*, éd. Maurice Wilmette, Paris, Champion, 1927.
- , *Guillaume d'Angleterre*, éd. Anthony Holden, Genève, Droz, 1988.
- , *Guillaume d'Angleterre*, éd. Christine Ferlampin-Acher, Paris, Champion, coll. « Champion Classiques. Série Moyen Âge », 2007.
- CHRISTIAN VON TROYES, *Der Karrenritter (Lancelot) und das Wilhelmsleben (Guillaume d'Angleterre)*, éd. Wendelin Foerster, dans *Sämtliche erhaltene Werke*, t. 4, Halle, Niemeyer, 1899, p. 253-360 et p. 426-460.
- CHRISTINE DE PIZAN, *Le Livre du débat de deux amans*, éd. Barbara K. Altman, dans *The love Debate Poem of Christine de Pizan*, Gainesville, UP of Florida, 1998.
- , *Epistre Othea*, éd. Gabriella Parussa, Genève, Droz, 1999.
- , *Le Chemin de Longue Étude, édition critique du ms. Harley 4431*, traduction, présentation et notes par Andrea Tarnowski, Paris, Librairie générale française, coll. « Lettres gothiques », 2000.
- , *Le Livre de la Mutacion de Fortune*, publié d'après les mss. par Suzanne Solente, Paris, A. et J. Picard, coll. « SATF », 1959-1964, 4 vol.
- , *Le Livre des fais et bonnes meurs du sage roya Charles V*, éd. Suzanne Solente, Paris, Champion, 1936-1940, 2 vol.

—, *Le Livre de l'advision Cristine*, éd. Liliane Dulac et Christine Reno, Paris, Champion, coll. « Études christiniennes », 2001.

Gérard de Nevers. Prose version of the Roman de la Violette, éd. Lawrence Francis Hawkins Lowe, Princeton, Princeton University Press, coll. « Elliott Monographs in the Romance Languages and Literatures », 1928 ; Paris, PUF, 1928 ; New York, Kraus Reprint Corporation, 1965.

[*Gérard de Nevers*] Matthieu Marchal, *Gérard de Nevers : édition critique de la mise en prose du Roman de la Violette de Gerbert de Montreuil*, thèse de doctorat, Université Charles-de-Gaulle – Lille 3, 2009.

GERBERT DE MONTREUIL, *Le Roman de la Violette ou de Gerart de Nevers*, éd. Douglas Labaree Buffum, Paris, Champion, coll. « SATF », 1928.

Le Glossaire de Bâle, éd. Menahem Banitt, Jérusalem, Publ. de l'Acad. Nationale des Sciences et des Lettres d'Israël, Section des Lettres, coll. « Corpus Glossariorum Biblicorum Hebraico-Gallicorum Medii Aevi, Tomus primus », 1972, 2 vol.

[*Guillaume d'Angleterre*] *Chroniques anglo-normandes*, t. III, éd. Francisque Michel, Rouen, Édouard Frère, 1840, p. 39-172.

Wilhelm von England (Guillaume d'Angleterre), ein Abenteuerroman von Kristian von Troyes, éd. Wendelin Foerster, Halle, Niemeyer, 1911.

[*Guillaume d'Angleterre*] Virginia Merlier, *Édition préliminaire du « Roman de Guillaume d'Angleterre » attribué à Chrétien de Troyes*, Ph.D., University of Pennsylvania, Ann Arbor, University Microfilms International, 1972.

Guillaume d'Angleterre, éd. Anne Berthelot, dans Daniel Poirion (dir.), *Chrétien de Troyes. Œuvres complètes*, Paris, Gallimard, 1994, p. 953-1036 et p. 1410-1451.

JEAN DE MONTREUIL, *Opera*, t. II, *L'œuvre historique et polémique*, éd. Nicole Grévy-Pons, Ezio Ornato et Gilbert Ouy, Turin, Giappichelli, 1975.

JEAN LE BEL, *Chroniques*, publiées par Jules Vierd et Eugène Déprez, Paris, Renouart, coll. « Publications pour la Société de l'histoire de France », 1904-1905, 2 vol.

JOANNES DE GARLANDIA, *Integumenta Ovidii*, éd. Fausto Ghisalberti, Messina, Principato, 1933.

Le Lai du cor et le Manteau mal taillé. Les Dessous de la Table ronde, éd. Nathalie Koble, Paris, Éditions rue d'Ulm, 2005.

Les Lais anonymes des XII^e et XIII^e siècles. Édition critique de quelques lais bretons, éd. Prudence M. O'Hara Tobin, Genève, Droz, 1976.

Lais narratifs bretons : Marie de France et ses contemporains, éd. et trad. Nathalie Koble et Mireille Séguy, Paris, Champion, 2010, à paraître.

Lancelot do Lac. The Non-Cyclic Old French Prose Romance, éd. Elspeth Kennedy, Oxford, OUP, 1980, 2 vol.

Lancelot. Roman en prose du XIII^e siècle, éd. Alexandre Micha, Genève, Droz, 1978-1983, 9 vol.

Le Livre du Graal, éd. Philippe Walter, Paris, Gallimard, coll. « Bibliothèque de la Pléiade », 2001-2009, 3 vol.

- MARCO POLO, *Devisement du monde*, éd. Anja Overbeck, Trier, Kliomedia, coll. « Trierer historische Forschungen », 2003.
- MARIE DE FRANCE, *Les Lais de Marie de France*, éd. Jean Rychner, Paris, Champion, coll. « CFMA », 1966.
- , *Le Lai de Lanval*, texte critique et édition diplomatique des quatre manuscrits français par Jean Rychner, Genève, Droz . Paris, Minard, coll. « TLF », 1958.
- NICOLAS DE CLAMANGES, *Opera omnia*, Lugduni Batavorum, J. Balduinum impensis Elzevirii et H. Laurencii, 1613.
- Ovide moralisé. Poème du commencement du quatorzième siècle*, éd. Cornelis De Boer, Amsterdam, Noord-Hollandsche Uitg., 1915-1938, 5 vol.
- Perceforest : quatrième partie*, éd. Gilles Roussineau, Genève, Droz, 1987, 2 vol.
- Perceforest : troisième partie*, éd. Gilles Roussineau, Genève, Droz, 1988-1993, 3 vol.
- Perceforest : deuxième partie*, éd. Gilles Roussineau, Genève, Droz, 2001, 2 vol.
- Perceforest : première partie*, éd. Gilles Roussineau, Genève, Droz, 2007, 2 vol.
- [*Prose 5*] Anne Rochebouet, « *D'une pel toute entière sans nulle couture. » Édition critique et commentaire de la cinquième mise en prose du Roman de Troie*, Thèse de doctorat, Université Paris Sorbonne (Paris IV), 2009.
- La Queste del Saint Graal : roman du XIII^e siècle [1949]*, éd. Albert Pauphilet, Paris, Champion, coll. « CFMA », 1984.
- Les Quinze Joyes de Mariage*, éd. Jean Rychner, Genève, Droz ; Paris, Minard, coll. « TLF », 1967.
- [*El rrey Guillelme*] *Dos obras didácticas y dos leyendas sacadas de manuscritos de la Biblioteca del Escorial*, t. 17, éd. Hermann Knust, Madrid, Sociedad de bibliófilos españoles, 1878, p. 171-247.
- El rrey Guillelme*, éd. John R. Maier, Exeter, University of Exeter, 1984.
- [*Roman de Landomata*] John W. Cross, *Le Roman de Landomata: A Critical Edition and Study*, Ph.D., The University of Connecticut, Ann Arbor, University Microfilms International, 1974.
- [*Roman de Landomata*] Anna Maria Babbi, « Appunti sulla lingua della “storia di Landomata”, Parigi, Biblioteca Nazionale, ms. 821 del fondo francese », *Quaderni di lingue e letterature*, 7, 1982, p. 125-144.
- Le Roman de Renart*, publié par Ernest Martin, Strasbourg, Trübner ; Paris, Leroux, 1882-1887, 3 vol.
- Le Roman de Renart*, texte établi par Naoyuki Fukumoto, Noboru Harano et Satoru Suzuki, revu, présenté et traduit par Gabriel Bianciotto, Paris, Le Livre de Poche, coll. « Lettres Gothiques », 2005.
- Le Roman de Renart. Première branche. Jugement de Renart. Siège de Maupertuis. Renart Teinturier*, édité par Mario Roques d'après le manuscrit de Cangé, Paris, Champion, coll. « CFMA », 1970.

Le Roman de Thèbes, publié d'après tous les manuscrits par Léopold Constans, Paris, Firmin Didot, 1890.

Théologiens et mystiques au Moyen Âge, trad. par Alain Michel, Paris, Gallimard, 1997.

Vie de saint Louis, texte établi, traduit, présenté et annoté avec variantes par Jacques Monfrin, Paris, Classiques Garnier, 1995.

La Vie de Sainte Marie l'Égyptienne, versions en ancien et en moyen français, édition par Peter F. Dembowski, Genève, Droz, 1977.

ÉTUDES

260

BARBIER Frédéric, *Histoire du livre*, Paris, A. Colin, 2000.

BÉDIER Joseph, « La tradition manuscrite du *Lai de l'Ombre* : réflexions sur l'art d'édition des anciens textes », *Romania*, 54, 1928, p. 161-196 et 321-356.

BENJAMIN Walter, « L'œuvre d'art à l'ère de sa reproductibilité technique » [1935], dans *Œuvres*, trad. Maurice de Gandillac, Paris, Denoël, 1971.

BIDLER Rose M. et DI STEFANO Giuseppe (dir.), *Traduction, dérimation, compilation. La phraséologie. Actes du Colloque international. Université McGill, Montréal, 2-3-4 octobre 2000, Le Moyen français*, 51-52-53, 2002-2003.

BURIDANT Claude, *Le Moyen Français : le traitement du texte (édition, apparat critique, glossaire, traitement électronique)*, Strasbourg, Presses universitaires de Strasbourg, 2000.

BUSBY Keith, *Codex and Context. Reading Old French Verse Narrative in Manuscript*, New York, Rodopi, 2002.

—, « Variance and the Politics of Textual Criticism », dans K. Busby (dir.), *Towards a synthesis ? Essays on the new philology*, Amsterdam, Rodopi, coll. « Études de langue et littérature françaises », 1993, p. 29-45.

CANETTIERI Paolo, LORETO Vittorio, ROVETTA Marta et SANTINI Giovanna, « Philology and information theory », *Cognitive Philology*, 1, 2008.

CERQUIGLINI Bernard, *Éloge de la variante. Histoire critique de la philologie*, Paris, Le Seuil, coll. « Des Travaux », 1989.

—, « Variantes d'auteur et variance copiste », dans L. HAY (dir.), *La Naissance du texte*, Paris, Corti, 1989, p. 105-119.

COMBES Annie, *Les Voies de l'aventure. Réécriture et composition romanesque dans le Lancelot en prose*, Paris, Champion, 2001.

COMBETTES Bernard et MONSONÉGO Simone (dir.), *Le Moyen Français : philologie et linguistique : approches du texte et du discours*, Paris, Didier érudition, 1997.

CONTINI Gianfranco, *Breviario di edotica*, Milano/Napoli, Ricciardi, 1986.

COSERIU Eugenio, *Sincronía, diacronía e historia. El problema del cambio lingüístico*, Madrid, Gredos « Biblioteca románica hispánica », 1973 (trad. fr. Thomas Verjans, *Texto !* [en ligne] – 2007).

- DELCAMBRE Pierre, « Le texte et ses variations ou comment se pose la question du choix des mots dans la réélaboration textuelle », *Langages*, 69, 1983, p. 37-50.
- DUVAL Frédéric (dir.), *Pratiques philologiques en Europe, Actes de la journée d'étude organisée à l'École des chartes le 23 septembre 2005*, Paris, École des Chartes, coll. « Études et rencontres de l'École des Chartes », 2006.
- ECO Umberto, *Les Limites de l'interprétation* [1990], trad. Myriem Bouzaher, Paris, Grasset, 1992.
- GADET Françoise, *La Variation sociale en français*, Gap/Paris, Ophrys, 2003.
- GIANNINI Gabriele, « Interprétation, restitution et réécriture du texte médiéval », *Revue LHT : Littérature Histoire Théorie*, 5, 2009, <http://www.fabula.org/lht/5/103-giannini>.
- HEINE Bernd, « On the role of context in grammaticalization », dans I. WISCHER et G. DIEWALD (dir.), *New reflections on grammaticalization*, Amsterdam/Philadelphia, John Benjamins, 2002, p. 83-102.
- HIRSCH Rudolf, « Scribal tradition and innovation in early printed books », dans *Variorum Reprints*, 1978, p. 1-40.
- JAKOBSON Roman, *Essais de linguistique générale*, trad. Nicolas RUWET, Paris, Minuit, 1963.
- JOUBERT Fabienne (dir.), *L'Artiste et le commanditaire aux derniers siècles du Moyen Âge, XIII^e-XVI^e siècles*, Paris, PUPS, 2001.
- KRAMER Johannes « Romanistische Schlußfolgerungen aus den Editionsprinzipien der Klassischen Philologie », dans M.-D. GLESSGEN et F. LEBSANFT (dir.), *Alte und neue Philologie*, Tübingen, Niemeyer, 1997, p. 43-59.
- LAVENTIEV Alexei (dir.), *Systèmes graphiques de manuscrits médiévaux et incunables français : ponctuation, segmentation, graphies. Actes de la Journée d'étude de Lyon, ENS LSH, 6 juin 2005*, Chambéry, Université de Savoie, 2007.
- LEPAGE Yvain, « La tradition éditoriale d'œuvres majeures : de la Chanson de Roland au Testament de Villon », dans C. Bruckner (dir.), *Mélanges de langue et de littérature du Moyen Âge offerts à Pierre Demarolle*, Paris, Champion, 1998, p. 39-51.
- MARCHELLO-NIZIA Christiane, *Grammaticalisation et changement linguistique*, Bruxelles, De Boeck, coll. « Champs linguistiques », 2006.
- MARTIN Jean-Pierre, *Les Motifs dans la chanson de geste, définition et utilisation, discours de l'épopée médiévale*, Villeneuve d'Ascq, Centre d'études médiévales et dialectales de l'université de Lille III, 1992.
- MASTERS Bernadette A., « The Distribution, Destruction and Dislocation of Authority in Medieval Literature and Its Modern Derivatives », *Romanic Review*, 82, 1991, p. 270-285.
- MIKHAÏLOVA Milena (dir.), *Mouvances et Jointures. Du manuscrit au texte médiéval. Actes du colloque international organisé par le CeReS-Université de Limoges, Faculté des Lettres et des Sciences humaines, 21-23 novembre 2002*, Orléans, Paradigme, coll. « Medievalia », 2005, p. 135-149.

- NICHOLS Stephen, « Textes mobiles, images matrices dans le texte médiéval », *Littérature*, 99, 1995, p. 19-32.
- ROQUES Gilles, « L'édition des textes français entre les deux guerres », dans G. ANTOINE et R. MARTIN (dir.), *Histoire de la langue française (1914-1945)*, Paris, Éditions du CNRS, 1993, p. 993-1000.
- , « Les éditions de textes », dans B. CERQUIGLINI et G. ANTOINE (dir.), *Histoire de la langue française (1945-2000)*, Paris, CNRS éd., 2000, p. 867-882.
- , « Les variations lexicales dans les mises en prose », dans M. Colombo Timelli, B. FERRARI et A. SCHOYSMAN (dir.), *Mettre en prose aux XIV^e-XVI^e siècles*, Turnhout, Brepols, 2010, p. 9-31.
- ROUSE Mary et Richard, *Manuscripts and their makers: Commercial book producers in medieval Paris, 1200-1500*, Turnhout, H. Miller, 2000.
- RYCHNER Jean, *Contribution à l'étude des fabliaux : variantes, remaniements, dégradations, vol. I : observations*, Neuchâtel, Faculté des lettres ; Genève, Droz, 1960.
- SCHEIDECKER Jean R., *Le Roman de Renart ou le texte de la dérisson*, Genève, Droz, 1989.
- SCHNELL Rüdiger, « 'Autor' und 'Werk' im deutschen Mittelalter. Forschungskritik und Forschungsperspektiven », dans J. HEINZLE, L. P. JOHNSON et G. VOLLMANN-Profe (dir.), *Neue Wege der Mittelalter-Philologie. Landshuter Kolloquium 1996*, Berlin, Erich Schmidt, coll. « Wolfram-Studien », 1998, p. 12-73.
- SCHØSLER Lene et VAN REENEN Pieter, « Le désespoir de Tantale ou les multiples choix d'un éditeur de textes anciens. À propos de la Chevalerie Vivien, éditée par Duncan McMillan », *Zeitschrift für romanische Philologie*, 116, 2000, p. 1-19.
- TRACHSLER Richard, « *Lectio difficilior*. Quelques observations sur la critique textuelle après la New Philology », dans U. BÄHLER (dir.), *Éthique de la philologie-Ethik der Philologie*, Berlin, BWV, 2006, p. 155-171.
- VARVARO Alberto, « Il testo letterario », dans P. BOITANI et M. MANCINI (dir.), *Lo spazio letterario del medioevo. 2, Il medioevo volgare*, t. I : *La produzione del testo*, Roma, Salerno, 1999, p. 387-422.
- ZUMTHOR Paul, *Essai de poétique médiévale*, Paris, Le Seuil, coll. « Points Essais », 1972 (rééd. 2000).
- , *La Lettre et la voix. De la « littérature » médiévale*, Paris, Le Seuil, 1987.
- , « Intertextualité et mouvance », *Littérature*, 99, 1995, p. 8-16.

INDEX DES ŒUVRES ET DES AUTEURS ANCIENS

A

- Advision Christine* 147-160
Alain Chartier 97-98, 145
Antoine de la Sale 148-149
Antoine Vérard 113, 121, 123-124, 172
Arnolphe d'Orléans 164
Astrée, L' 90

B

- Barthélémy l'Anglais* 113, 114, 126
Beaudous 149
Benoît de Sainte-Maure 94, 173-174, 176
Bible 109, 111, 165, 172, 198

C

- Cent Ballades d'amant et de dame* 151
Chanson d'Aspremont 137
Chanson de Roland 13, 46, 95
Charles V, voir *Livre des faits et bonnes meurs du sage Charles V*
Charroi de Nîmes 96
Chemin de Long Estude, voir *Livre du Chemin de Long Estude*
Chevalier de la Charrette 46, 191
Chrétien de Troyes 16, 30-32, 38, 45-46, 136-137, 191-192, 195, 198
Christine de Pizan 97-98, 145-158, 237-252

- Claude Davost* 113-114, 116-117, 125
Clément Marot 170
Colard Mansion 159, 169, 172
Confort d'ami 87
Contre les Anglais, voir *Traité contre les Anglais*
Corneille, Pierre 90

D

- David Aubert* 61-62, 71, 76-77, 150
Denis Foulechat 147
De proprietatibus rerum, voir *Liber de proprietatibus rerum*
Désiré, Lai de Désiré 133-134, 136-137
Deux Amants 143
Devisement du Monde 103

E

- Élégie de Troyes* 107
Epistre Othea 154, 237-252
Equitan 138-144
Erec et Enide 136-137
Estoria del Rrey Guillelme 31-32, 96

F

- Fresne* 133
Fulgence 160, 167, 170

G

- Gérard de Nevers*, voir *Roman de la Violette*
Gerbert de Montreuil 79, 82, 84
Grant Olympe des Histoires poetiques du prince de la poesie Ovide Naso en sa Metamorphose 170, 172
Guillaume d'Angleterre 29-42

- Guillaume de Machaut* 87

H

- Henri de Ferrières* 87
Henri le Boulanger 147
Histoire ancienne jusqu'à César 173-188
Historia Scolastica 165

- J**
- Jean Corbechon 113-126
 Jean d'Arras 31, 87
 Jean de Montreuil 79, 82, 84, 147
 Jean Gerson 152
 Jean Miélot 150, 154, 247, 248, 249, 250,
 252
 Jean Petit 113, 123, 231
 Jean Siber 113, 118-119, 121, 123
Jehan de Saintré 86-87, 148
 Jérôme Marnef 170, 172
Jugement dou Roy de Behaigne 87
- L**
- Lai de l'ombre* 129
Lai du cor 130, 136
Lancelot en prose 10, 15, 17, 19, 20-22,
 32, 46, 199-211, 226, 231, 234
Lancelot-Graal 21
Laaval 45, 48-50, 52, 54-55, 132-133,
 136, 138
Liber de proprietatibus rerum 91, 113, 117
Livre de la Mutacion de Fortune 97, 148-
 158
Livre des deduis du roy Modus 87
*Livre des dix commandemens de nostre
 Seigneur (Le)* voir *Mirouer de l'ame (Le)*
*Livre des Fais et bonnes meurs du sage roy
 Charles V* 148, 153, 157-158
Livre du Chemin de L onc Estude 146, 151,
 153
- M**
- Macrobe 160
Manteau maltaillé 130
 Marco Polo 103
 Marie de France 33, 45, 48-49, 130-133,
 138, 140-143
 Matthias Huss 113, 118, 121-122
Mélusine 87, 237
- M**
- Merlin* 22, 213-214, 216-217, 226-227,
 229, 231, 234, 236
Métamorphoses 159-171, 237, 238, 244
 Michel Lenoir 113, 123
Mirouer de l'ame 152
Mort le roi Artu 21, 189
Mutacion de Fortune, voir *Livre de la
 Mutacion de Fortune*
- N**
- Nabaret (Lai de)* 130
 Nicole Garbet 146
- O**
- Ovide 155, 159-172, 237-252
Ovide moralisé 159-172, 237-252
- P**
- Perceforest* 61-77, 87
Perlesvaus 203
 Pierre Bersuire 98, 237, 243
 Pierre le Mangeur 165
Policratique 147
Prose I 173-188
Prose 3 173-175, 180, 182, 184
Prose 5 94, 173-188
Proverbes moraux 147
Psaumes 105
- Q**
- Queste del saint Graal* 21, 90, 189, 192,
 196-197, 203, 210
Quinze Joyes de Mariage 98
- R**
- Robert de Blois 149
Roman de Landomata 173-188
Roman de la Violette ou de Gerart de Nevers
 79-88
Roman d'Eneas 176
Roman de Renart 29, 94, 96
Roman de Thèbes 93, 94

<i>Roman de Troie en prose</i> , voir <i>Prose 1</i> ,	T _____
<i>Prose 3 et Prose 5</i>	
<i>Roman de Troie</i> 94, 169, 173-188	Tite-Live 98
<i>Roman d'Hector et Hercule</i> 173-174, 176	<i>Traité contre les Anglais</i> 147
S _____	U _____
<i>Saint Alexis (Vie de)</i> 45	Honoré d'Urfé 90
<i>Saint Eustache (Vie de)</i> 33	V _____
<i>Saint Louis (Vie de)</i> 97	<i>Vie de saint, voir Saint [nom du] (Vie de)</i>
<i>Sainte Marie l'Égyptienne (Vie de)</i> 95	Y _____
<i>Servius</i> 160	<i>Yvain ou Le Chevalier au lion</i> 45-46, 137,
<i>Suite Vulgate</i> 20, 22, 213, 226-227, 234, 236	229

INDEX DES MANUSCRITS CITÉS

A

Aberystwyth, NLW, 5008, *Prose* 1 du *Roman de Troie*, version commune 175, 188

Aylesbury, Waddesdon Manor, 8, Jean Miélot, remaniement de l'*Epistre Othea* 154, 252

B

Beauvais, BM, 9, Christine de Pizan, *Epistre Othea* 252

Berlin, Staatsbibl., Hamilton 340, *Prose* 1 du *Roman de Troie*, version remaniée 175, 188

Berne, Burgerbibliothek, 10, *Ovide moralisé* 172

Bonn, Univ. Bibl. 526, *Lancelot-Graal (Cycle Vulgate complet)* 21, 214, 217, 225, 231, 234

Bruxelles, KBR, IV 555, seconde rédaction de l'*Histoire ancienne jusqu'à César*, *Prose* 5 du *Roman de Troie* 176

Bruxelles, KBR, 9392, Christine de Pizan, *Epistre Othea*, remaniement de Jean Miélot 154, 252

Bruxelles, KBR, 9508, Christine de Pizan, *Mutacion de Fortune* 154

Bruxelles, KBR, 9631, *Gérard de Nevers* 79

Bruxelles, KBR, 9639, *Ovide moralisé* 171

C

Cambray, BM, 973, *Ovide moralisé* 171

Cambridge, St. John's College, B 9, *Guillaume d'Angleterre* 31

Cambridge, Trinity Coll. o.4.26, *Prose* 1 du *Roman de Troie*, version remaniée 175, 178, 182, 184-188

Chantilly, musée Condé, 727, seconde rédaction de l'*Histoire ancienne jusqu'à César*, *Prose* 5 du *Roman de Troie* 176

Cologny-Genève, Fondation Martin Bodmer, 49, Christine de Pizan, *Epistre Othea* 249, 252

Cologny-Genève, Fondation Martin Bodmer, 82, Marie de France, *Lais* 134

Copenhague, Kongelige Bibliothek, Thott 399, *Ovide moralisé* 171, 246, 252

E

Erlangen, Bibliothèque universitaire, 2361, Christine de Pizan, *Epistre Othea* 252

F

Florence, Bibl. Ricc., 2025, *Prose* 1 du *Roman de Troie*, version commune 175, 182, 186-188

G

Genève, Bibliothèque publique et universitaire, fr. 176, *Ovide moralisé* 171

Gotha, Cod. Gothanus. Membr. I 98, Pierre Bersuire, *Metamorphosis ovidiana...* 237

Grenoble, BM., 860, Seconde rédaction de l'*Histoire ancienne jusqu'à César*, *Prose* 5 du *Roman de Troie* 176, 181, 186

H

Hambourg, Staats- und Universitätsbibliothek, Cod. hebr. 182b, fragment d'un glossaire hébreu-français 105

L

La Haye, KB, 74 G 27, Christine de Pizan, *Epistre Othea* 248, 252

La Haye, MMW, 10 A 11, saint Augustin, *La Cité de Dieu* 237

Lille, BM, 391, Christine de Pizan, *Epistre Othea* 247, 252

Londres, BL, Add. 9785, Prose 1 du *Roman de Troie*, version commune 175, 186-188

Londres, BL, Add. 10292, *Estoire del Saint Graal*, *Merlin* en prose et *Suite Vulgate* 214, 227-228, 234

Londres, BL, Add. 10324, *Ovide moralisé* 171

Londres, BL, Cotton Julius F.VII, *Ovide moralisé* 161, 171

Londres, BL, Cott. Vesp. XIV, Marie de France, *Lais* 45

Londres, BL, Harley 978, Marie de France, *Lais* 45, 132

Londres, BL, Harley 4431, Christine de Pizan, *Epistre Othea* 151, 241, 243, 252

Londres, BL, Royal 17 E IV, *Ovide moralisé* en prose 168, 172

Londres, BL, Royal 20 D.I., seconde rédaction de l'*Histoire ancienne jusqu'à César*, Prose 5 du *Roman de Troie* 183

Londres, BL, Stowe 54, seconde rédaction de l'*Histoire ancienne jusqu'à César*, Prose 5 du *Roman de Troie* 176, 186

Londres, Maison Michelmore, n° 27 du cat. de 1938, Prose 1 du *Roman de Troie*, version commune 175

Lyon, BM, 742, *Ovide moralisé* 161, 171

Lyon, BM, 878, Prose 1 du *Roman de Troie*, version commune 175, 181,

M

Madrid, Bibliothèque de l'Escorial, H.I.13, *Estoria del Rey Guillelme* 31

N

New Haven, Yale 227, *Estoire del Saint Graal*, *Merlin* en prose et *Suite Vulgate* 214, 221, 225, 227-228

New York, Pierpont Morgan Library, M. 443, *Ovide moralisé* 171

New York, Pierpont Morgan Library, M. 805-806, *Lancelot* en prose, rédaction spéciale 20

O

Ophem, Bibl. du comte Hemricourt de Grunne, Prose 1 du *Roman de Troie*, version commune 175

Oxford, Bodl. Libr., Bodley 421, Christine de Pizan, *Epistre Othea* 247, 252

Oxford, Bodl. Libr., Douce 353, seconde rédaction de l'*Histoire ancienne jusqu'à César*, Prose 5 du *Roman de Troie* 176, 181, 186

P

Paris, BnF, Arsenal, 3172, Christine de Pizan, *Mutacion de Fortune* 155

Paris, BnF, Arsenal, 3479-3480, *Lancelot-Graal (Cycle Vulgate complet)* 199

Paris, BnF, Arsenal, 3483-3494, *Perceforest* 61-77

Paris, BnF, Arsenal, 3685, troisième rédaction de l'*Histoire ancienne jusqu'à César*, Prose 5 du *Roman de Troie* 176, 178, 185-187

Paris, BnF, Arsenal 5069, *Ovide moralisé* 171, 244, 245, 252

Paris, BnF, fr. 91, *Merlin* en prose et *Suite Vulgate* 214

Paris, BnF, fr. 95, *Estoire del Saint Graal*, *Merlin* en prose et *Suite Vulgate*. 214, 218, 225, 228, 231

- Paris, BnF, fr. 105, *Estoire del Saint Graal, Merlin en prose et Suite Vulgate* 213-236
- Paris, BnF, fr. 106-109, *Perceforest* 61-77
- Paris, BnF, fr. 110, *Lancelot-Graal (Cycle Vulgate complet)* 210
- Paris, BnF, fr. 111, *Lancelot en prose, Queste del Saint Graal, Mort le roi Artu* 200, 210
- Paris, BnF, fr. 113-116, *Lancelot-Graal (Cycle Vulgate complet)* 199, 210
- Paris, BnF, fr. 117-120, *Lancelot-Graal (Cycle Vulgate complet)* 199, 203, 210
- Paris, BnF, fr. 122, *Lancelot en prose, Queste del Saint Graal, Mort le roi Artu* 202, 210
- Paris, BnF, fr. 123, *Lancelot en prose, Queste del Saint Graal, Mort le roi Artu* 210
- Paris, BnF, fr. 137, *Ovide moralisé* en prose 167
- Paris, BnF, fr. 254, seconde rédaction de l'*Histoire ancienne jusqu'à César, Prose 5 du Roman de Troie* 181, 186
- Paris, BnF, fr. 301, seconde rédaction de l'*Histoire ancienne jusqu'à César, Prose 5 du Roman de Troie* 186
- Paris, BnF, fr. 333, *Lancelot en prose* 210
- Paris, BnF, fr. 339, *Lancelot, en prose, Queste del Saint Graal, Mort le roi Artu* 199, 210
- Paris, BnF, fr. 344, *Lancelot-Graal (Cycle Vulgate complet)* 214, 226, 228
- Paris, BnF, fr. 345-348, *Perceforest* 61-77
- Paris, BnF, fr. 373, *Ovide moralisé* 171, 243
- Paris, BnF, fr. 374, *Ovide moralisé* 172
- Paris, BnF, fr. 375, *Guillaume d'Angleterre* 31
- Paris, BnF, fr. 606, Christine de Pizan, *Epistre Othea* 241-243, 252
- Paris, BnF, fr. 749, *Estoire del Saint Graal, Merlin en prose et Suite Vulgate.* 225, 228-229
- Paris, BnF, fr. 768, *Lancelot en prose, rédaction spéciale.* 20
- Paris, BnF, fr. 770, *Estoire del Saint Graal, Merlin en prose et Suite Vulgate.* 214, 228
- Paris, BnF, fr. 783, copie Guiot, notamment des œuvres de Chrétien de Troyes 16
- Paris, BnF, fr. 785, *Prose 1 du Roman de Troie, version remaniée* 184-188
- Paris, BnF, fr. 821, *Roman de Troie, Landomata* 177-179, 184-188
- Paris, BnF, fr. 870, *Ovide moralisé* 163, 172
- Paris, BnF, fr. 871, *Ovide moralisé* 171
- Paris, BnF, fr. 872, *Ovide moralisé* 160, 171
- Paris, BnF, fr. 1422-1424, *Lancelot en prose, Queste del Saint Graal, Mort le roi Artu* 211
- Paris, BnF, fr. 1612, *Prose 1 du Roman de Troie, version commune* 173-188
- Paris, BnF, fr. 1627, *Prose 1 du Roman de Troie, version commune* 180, 186-188
- Paris, BnF, fr. 1631, *Prose 1 du Roman de Troie, version remaniée* 178, 184-185, 187-188
- Paris, BnF, fr. 1643, Christine de Pizan, *Chemin de Long Estude* 146
- Paris, BnF, fr. 2168, Marie de France, *Lais* 138
- Paris, BnF, fr. 9123, *Estoire del Saint Graal, Merlin en prose et Suite Vulgate.* 213-236
- Paris, BnF, fr. 12573, *Lancelot en prose, Queste del Saint Graal, Mort le roi Artu* 202, 211
- Paris, BnF, fr. 15455, troisième rédaction de l'*Histoire ancienne jusqu'à César, Prose 5 du Roman de Troie* 178, 184-187
- Paris, BnF, fr. 16998, *Lancelot en prose* 199-200, 211
- Paris, BnF, fr. 16999, *Lancelot en prose*

- Paris, BnF, fr. 19121, *Ovide moralisé* 163, 172
- Paris, BnF, fr. 19162, *Estoire del Saint Graal, Merlin en prose et Suite Vulgate.* 214, 225, 228, 234
- Paris, BnF, fr. 22554, seconde rédaction de l'*Histoire ancienne jusqu'à César, Prose 5 du Roman de Troie* 186-187
- Paris, BnF, fr. 24305, *Ovide moralisé* 171
- Paris, BnF, fr. 24306, *Ovide moralisé* 171
- Paris, BnF, fr. 24378, *Gérard de Nevers* 79-88
- Paris, BnF, fr. 24394, *Estoire del Saint Graal, Merlin en prose et Suite Vulgate.* 214, 228
- Paris, BnF, fr. 24396, seconde rédaction de l'*Histoire ancienne jusqu'à César, Prose 5 du Roman de Troie* 176, 181, 184, 186-187
- Paris, BnF, fr. 24401, *Prose 1 du Roman de Troie*, version remaniée 175, 182
- Paris, BnF, fr. 24530, Christine de Pizan, *Mutacion de Fortune* 155
- Paris, BnF, lat. 14921, Henri le Boulanger, *Sermons* 147
- Paris, BnF, NAF 1104, Marie de France, *Lais* 46, 129-144
- Paris, BnF, NAF 10052, *Prose 1 du Roman de Troie*, version commune 181, 187-188
- Paris, BnF, NAF 10057, Antoine de la Sale, *Jehan de Saintré* 148
- Paris, BnF, NAF 11674, *Prose 1 du Roman*

de Troie, version commune 186-188

R

- Rouen, BM, O.4, *Ovide moralisé* 160, 171, 238, 239, 244, 245, 246, 252
- Rouen, BM, O.6, *Lancelot* en prose, rédaction spéciale 20
- Rouen, BM, O.11 bis, *Ovide moralisé* 172
- Rouen, BM, O.33, *Prose 3 du Roman de Troie* 175, 184-188

S

- Saint-Pétersbourg, RBN, F.v. XIV 1, *Ovide moralisé* en prose 168, 172, 188
- Saint-Pétersbourg, RNB, Fr. F.v. XIV. 12, *Prose 1 du Roman de Troie*, version remaniée 182, 188

T

- Tours, BM, 954, *Prose 1 du Roman de Troie*, version commune 175

V

- Vatican, BAV, Vat. lat. 1479, *Ovide Métamorphoses avec gloses* 160
- Vatican, BAV, Reg. lat. 1480, *Ovide moralisé* 171

W

- Wolfenbüttel, Herzog August Bibliothek, Guelf. 81.29 (Aug. fol.), seconde rédaction de l'*Histoire ancienne jusqu'à César, Prose 5 du Roman de Troie* 176

LISTE DES IMPRIMÉS ANCIENS CITÉS

B

La Bible des poètes [= Ovide, traduction des *Métamorphoses*], Paris, Antoine Vérard, 1^{re} éd. 1493-94, 2^e éd. 1498-99 ; 3^e éd. 1503 159-172

La Bible des poètes [= Ovide, traduction des *Métamorphoses*], Paris, Philippe le Noir, 1^{re} éd. 1523, 2^e éd. 1531 159-172

C

Cy commence Ovide de Salmonen son livre intitulé Metamorphose, Bruges, Colard Mansion, 1484 159-172

G

Le Grant Olympe des histoires poétiques... [= Ovide, traduction des *Métamorphoses*], Lyon, Denys de Harsy, 1532 159-172

J

Jean Corbechon, traduction du *Liber de proprietatibus rerum* de Barthélémy l'Anglais, Lyon, Matthias Huss, 1482 113-126

Jean Corbechon, traduction du *Liber de proprietatibus rerum* de Barthélémy l'Anglais, Lyon, Matthias Huss, 1485 113-126

Jean Corbechon, traduction du *Liber de proprietatibus rerum* de Barthélémy l'Anglais, Lyon, Guillaume Le Roy, 1485 113-126

Jean Corbechon, traduction du *Liber de proprietatibus rerum* de Barthélémy l'Anglais, Lyon, Matthias Huss, 1487 113-126

Jean Corbechon, traduction du *Liber de proprietatibus rerum* de Barthélémy l'Anglais, Lyon, Matthias Huss, 1491 113-126

Jean Corbechon, traduction du *Liber de proprietatibus rerum* de Barthélémy l'Anglais, Lyon, Claude Davost, 1500 113-126

Jean Corbechon, traduction du *Liber de proprietatibus rerum* de Barthélémy l'Anglais, Paris, Antoine Vérard, sans date 113-126

Jean Corbechon, traduction du *Liber de proprietatibus rerum* de Barthélémy l'Anglais, Lyon, Jean Siber, sans date 113-126

Jean Corbechon, traduction du *Liber de proprietatibus rerum* de Barthélémy l'Anglais, Paris, Michel Le Noir pour Michel Angier et les libraires associés Jean Petit et Michel Lenoir, 1510 113, 116, 124-125

N

Nicolas de Clamanges, *Opera omnia*, Lugduni Batavorum, J. Balduinum impensis Elzevirii et H. Laurencii, 1613 146

P

Perceforest, Paris, Nicolas Cousteau pour Galliot du Pré, 1528 61-77

X

Les XV livres de la Metamorphose d'Ovide..., Paris, Marnef & Cavellat, 1574 159-172

TABLE DES MATIÈRES

Remerciements.....	7
Avant-propos : Variance, variante, variation.....	9
Joëlle Ducos	
Le texte médiéval existe-t-il ? Mouvance et identité textuelle dans les fictions du XIII ^e siècle.....	13
Patrick Moran	

PREMIÈRE PARTIE
LE PHILOLOGUE ET LES VARIANTES

Mouvance de l'œuvre, fixation du texte : essai d'édition critique de quelques passages de <i>Guillaume d'Angleterre</i>	29
Stefania Maffei	
Pour une grammaire de la mouvance : analyse linguistique de quelques structures adiaphores.....	43
Oreste Floquet & Sara Centili	
De l'utilité des variantes pour l'édition de textes.....	61
Gilles Roussineau	
Variations lexicales et édition : étude comparée des deux témoins manuscrits de <i>Gérard de Nevers</i> , mise en prose du <i>Roman de la Violette</i>	79
Matthieu Marchal	
Le linguiste et la variante : quelle(s) leçon(s) en tirer ?.....	89
Thomas Verjans	
Le problème de la variance et l'édition des textes en ancien français rédigés en caractères hébreux	101
Marc Kiwitt	
La mouvance du livre imprimé en français : l'exemple des incunables du <i>De proprietatibus rerum</i> de Barthélémy l'Anglais dans la traduction de Jean Corbechon.....	113
Christine Silvi	

SECONDE PARTIE

L'AUTEUR, LE COPISTE, L'ENLUMINEUR : VARIANCE ET CRÉATION

L'intratextualité inventive : la singularité critique d'un compilateur de lais	129
Nathalie Koble	
Variantes d'auteur ou variance de copiste : « l'escrivain » en moyen français face à la mouvance de ses manuscrits	145
Olivier Delsaux	
Entre Ovide et <i>Ovide moralisé</i> : la variance des traductions des <i>Métamorphoses</i> au Moyen Âge et à la Renaissance	159
Stefania Cerrito	
Les variantes et le sens de la réécriture dans les versions du <i>Landomata</i>	173
Florence Tanniou	
« Ceste lame n'ert ja levee » ou l'esthétique du retable dans le <i>Lancelot propre</i>	189
274 Sandrine Hériché-Pradeau	
L'ambassade du roi Loth et de ses fils auprès des barons rebelles : variations iconographiques	213
Irène Fabry	
Variations sur le mythe d'Actéon dans les enluminures de l' <i>Ovide moralisé</i> et de l' <i>Epistre Othea</i>	237
Matthieu Verrier	
Conclusion	253
Françoise Vielliard	
Bibliographie	257
Index des œuvres et des auteurs anciens	263
Index des manuscrits cités	267
Liste des imprimés anciens cités	271
Table des matières	273